

# Procès-verbal d'Assemblée Générale Constitutive du 31 JANVIER 2025



Association « **Ruches et biodiversité de la royale** »

Adresse **127, avenue de la Bourdonnais**  
**83100 - TOULON**

Tél. **07 81 91 70 78**

E-mail **lacotejp@yahoo.fr**

Le vendredi 31 janvier 2025, le conseil d'administration de l'association « ruches et biodiversité de la royale » s'est réuni sur convocation du président.

## Personnel présent :

- Mr Jean-Pierre **LACOTE** : président et référent apicole.
- Mme Danièle **ROUZAUD** : secrétaire.
- Mr Arnaud **ODILE** : référent agriculture urbaine.
- Mme Bernadette **MECHAL** : adjointe au référent agriculture urbaine.

Adhérents présents : 32.

Procurations reçues : 11.

Début de réunion à 18H20

Lieu : Base Vie St Anne – Amphithéâtre Emilienne Robinet.

Après une introduction du président, la présentation du bureau existant est rappelée.

Le renouvellement du bureau est voté à l'unanimité des membres présents.

Le « power point » réalisé à l'occasion de cette réunion est présenté à l'assistance :

- Rappel de ce qui a été fait au courant de l'année 2024 ;
- Présentation de la situation des finances ;
- Projets à venir pour l'année 2025 ;
- Compte-rendu de réunion de travail avec le chef d'emprise BSVa dans le cadre de renouvellement de l'AOT Ste Anne est communiqué (joint au PV).

Cette présentation sera jointe au procès-verbal.

## **AGENDA 2025**

Poursuite des crêpes le lundi au profit des élèves du PEM.

Pic Nic mensuel au jardin à Ste Anne.

Mercredi 5 février : crêpes l'après-midi à la résidence à St Mandrier Pin Rolland.

Jeudi 6 février : crêpes au foyer Oudard et Vente de produits

Lundi 10 février : crêpes au PEM au profit des élèves.

Dimanche 2 mars : vente de crêpes l'après-midi au foyer Oudard.

Samedi 8 mars : repas le soir à CUERS pour 100 personnes club bouliste.

Samedi 19 avril : Foire aux plants et vente de produits au Mourillon – Boulevard Bazeilles.

Samedi 26 avril : vente de crêpes après-midi au profit du CIL ST ROCH.

Vendredi 23 mai : prestation sucrée escale Ronarc'h.

Samedi 31 mai : sortie cohésion BUIS LES BARONNIES et NYONS Ventoux.

Dimanche 15 juin : Brunch pour 200 personnes au Cannet des Maures –

Dimanche 22 juin : Repas pour 60 personnes au domaine des 2 Lunes pour

Courant Septembre : Soirée blanche pour le Commando Hubert.

Visite d'une ferme aquacole aux Sablettes.

Projet de participation au téléthon 2025.

Organisation une vente de crêpes au profit du refuge des chats de Lagoubran.

## **Projets 2025**

Prévision d'installation d'un chauffe-eau à gaz à St Mandrier au local.

Fin des travaux au poulailler du haut à St Mandrier.

Montage d'un nouveau carport à St Mandrier.

Transhumance et tonte des moutons, transhumance des abeilles sur la lavande.

Installation de ruches au domaine de la Tuilière à Carnoules (essai).

Installation d'un bac de lavage extérieur en inox à St Mandrier.

## **Intervention du référent agriculture urbaine**

Exposé avec power point joint sur la ligue protectrice des oiseaux partenaire de l'association notamment sur le site de St Mandrier.

## **Divers**

### **APICULTURE**

150 KG de miel récolté cette année, malgré une très forte prédation des frelons qui nous ont détruits la moitié du cheptel. Il reste 10 ruches.

2025 sera une année de reconstruction d'essaims et d'une transhumance totale à l'été en montagne de toutes nos ruches. L'association se limite à un nombre de 20 à 25 ruches. Un achat de 300 euros d'essaims va être réalisé pour reconstruire les ruches.

## **Véhicule association**

Un FIAT Talento 6 personnes a été acheté par l'association pour une valeur de 18 000 euros. Le véhicule sera stationné à Ste Anne.

Un carnet de bord de suivi de l'utilisation est mis en place.

L'assurance coûte 780 euros pour la première année avec 150 euros de franchise en cas d'accident responsable.

**CE VEHICULE SERA EXCLUSIVEMENT DEDIE AUX ACTIVITES DE L'ASSOCIATION.**

Un attelage a été installé pour pouvoir utiliser une remorque.

Si des dommages responsables sont faits sur le véhicule pour un conducteur, la franchise de 150 euros sera à sa charge.

## **Bilan financier :**

- Total des dépenses : 28 378,67 €
- Total des recettes : 47 049,07 €
- Bénéfice pour l'association : 18 670,40 €**
- soit un actif au 1er janvier : 9 174,75 €
- soit au 31 décembre un actif de : 27 045,15 €
- Bénéfice pour l'association : 17 870,40 €**

## **Origine des bénéfices :**

- Toutes prestations (alimentaires + jardins) au total : 61 prestations en 2024
- Les adhésions
- Les dons
- Les ventes de produits
- Les 15% de reversement de la fromagerie de la Durance pour chaque commande

## **Adhésions**

L'association compte à ce jour 52 membres pour 2025.

Les renouvellements d'adhésions sont en cours jusqu'à fin février 2025.

La cotisation reste à 20 € (30 € pour les adhérents possédant une parcelle à Ste Anne ou à St Mandrier).

Les adhérents à compter du 1<sup>er</sup> août de chaque année sont pris en compte pour l'année en cours et la suivante.

### **Rappel adhésions :**

Les adhésions sont prises en compte au vu du bulletin d'adhésion et du paiement de la cotisation annuelle.

Pour les renouvellements le bulletin d'adhésion n'est pas nécessaire si les éléments des années précédentes n'ont pas changé.

Pour l'accès des personnes (de plus de 16 ans) au PEM, il est nécessaire de renseigner un contrôle primaire.

Courant février, les cartons d'accès véhicules seront délivrés par l'association pour l'accès à Ste Anne.

La séance a été levée à 20H25 et s'est suivi d'une collation partagée par les membres présents.

*A Toulon, le*

Le Président et référent apicole

M. Jean-Pierre Lacôte

**Signé LACOTE**

Le Secrétaire

Mme Danièle Rouzaud

**Signé ROUZAUD**

# **REUNION DE TRAVAIL RENOUVELLEMENT AOT** **LE LUNDI 27 JANVIER 2025 à BSVA**



## **Présence à la réunion :**

CRC2 COURREGES Pierre-Arnaud, chef d'emprise BSVA ;  
ADJ SZOZYPULA Cécile, chef bureau des accès BSVA ;  
MR DANIEL Michel, chargé de prévention BSVA ;  
Jean-Pierre LACOTE, président association RBR ;  
Emmanuela LAURENT, responsable des jardins partagés Ste Anne ;  
Danièle ROUZAUD, secrétaire association RBR.

## **Points évoqués :**

**Avenir des jardins ; prévisions de projets sur le site :** rien de précis pour le moment.

### **- Venue de la crèche des FAON FARONS tous les mardis sur la BSVA**

Rappeler aux encadrants la vigilance extrême en matière de sécurité à observer quand les enfants sont sur le site.

### **-Activités sur le jardin pic nic vente**

La tenue d'une activité commerciale quelconque est interdite.  
En conséquence, ne pas afficher de prix lors des pic nic au titre des repas ni pour les produits de l'association qui toutefois peuvent faire l'objet d'une commande et distribution à cette occasion.

### **Sécurité extincteurs**

Deux extincteurs ont été délivrés et doivent être placés à la serre, tableau électrique et local cuisine.

### **Accès véhicules adhérents BSVA**

Le bureau des accès souhaite que l'association fasse un carton à l'instar du CSAM pour que les adhérents apposent sur leur véhicule quand le véhicule est en stationnement sur la BSVA.

**Poulaillers :** Le poulailler de la serre génère des nuisances qui ont été signalées. Le chef d'emprise demande à ce que ce poulailler soit fermé et remis en état. Le poulailler du jardin sera conservé avec uniquement des poules.

**L'échéance de réalisation tous ces points a été fixée d'un commun accord à fin février 2025.**

**Conclusion :** la demande de renouvellement de l'AOT va être transmise par le chef d'emprise compte-tenu de la validation par les deux partis des points évoqués à l'occasion de cette réunion.

Le Président  
M. Jean-Pierre Lacôte  
**Signé : LACOTE**

La Secrétaire,  
Mme Danièle Rouzaud  
**Signé : ROUZAUD**